



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Trente-cinquième session

Thimphou (Bhoutan), 17-20 février 2020

Rapport sur la réunion consultative régionale sur l'intégration systématique de la biodiversité dans les différents secteurs de l'agriculture en Asie et dans le Pacifique

Résumé

La Réunion régionale consultative de la FAO sur l'intégration systématique de la biodiversité dans les différents secteurs de l'agriculture en Asie et dans le Pacifique s'est tenue à Bangkok (Thaïlande) du 17 au 19 juillet 2019, pour donner suite au premier Dialogue à parties prenantes multiples sur l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles (Rome, mai 2018), organisé conjointement par la FAO et la Convention sur la diversité biologique (CDB). Par la suite, les comités techniques de la FAO (Comité des pêches, Comité des forêts et Comité de l'agriculture) et le Comité du Programme ont approuvé les résultats du dialogue mondial, dont il ressortait que la FAO devait élaborer une stratégie sur la prise en compte systématique de la biodiversité dans les différents secteurs agricoles et organiser des dialogues régionaux aux fins de l'élaboration du cadre mondial de la CDB pour l'après-2020 dans le domaine de la biodiversité¹.

L'objectif de la réunion consultative régionale était d'amener un large éventail de parties prenantes des secteurs de l'agriculture et de l'environnement à mutualiser des données d'expérience et des enseignements tirés quant à l'intégration systématique de la biodiversité, à déterminer leur rôle et leur contribution dans des domaines concrets en vue de mener des interventions conjointes aux niveaux régional et national, et à formuler des suggestions sur l'élaboration du cadre mondial de la biodiversité de la CDB pour l'après-2020. Étaient présents à la réunion quelque 150 participants de 30 pays de la région, dont des ministres, des ambassadeurs, des fonctionnaires nationaux et des représentants d'organisations internationales, du secteur privé, d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'universités.

¹ Le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique, y compris les objectifs d'Aichi pour la biodiversité, devrait être actualisé à la quinzième Conférence des Parties à la CDB (COP), qui se tiendra à Kunming (Chine) en octobre 2020 et dont les participants adopteront un cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 afin de donner suite aux travaux pour la prochaine décennie.

Le présent document peut être imprimé à la demande, conformément à une initiative de la FAO qui vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Il peut être consulté, ainsi que d'autres documents, à l'adresse www.fao.org.

La réunion a été l'occasion de souligner la nécessité de mener des actions conjointes dans les secteurs de l'agriculture et de l'environnement à différents niveaux, notamment régional, national et local. Les principales recommandations formulées suggéraient notamment d'obtenir une contribution régionale à la mise en œuvre des activités prévues au titre de la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture (adoptée par le Conseil à sa cent soixante-troisième session, en décembre 2019), en accord avec la participation de l'Organisation à l'élaboration du cadre mondial de la CDB pour l'après-2020 dans le domaine de la biodiversité.

Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale est invitée à:

- prendre note des recommandations formulées à la réunion consultative régionale et prendre les mesures nécessaires pour promouvoir l'intégration systématique de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles au niveau national;
- adresser des indications à la FAO sur la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture aux niveaux régional et national dans la région Asie et Pacifique;
- formuler des orientations sur la collaboration de la FAO avec des partenaires régionaux et sous-régionaux intéressés par la biodiversité dans les secteurs agricoles, en vue d'améliorer la visibilité et de renforcer l'engagement à l'égard de priorités communes;
- appuyer et faciliter les dialogues et les ateliers régionaux et nationaux qui visent à accroître l'intégration de la biodiversité dans les politiques, la planification et les investissements agricoles et développer la collaboration intersectorielle aux fins de l'élaboration de stratégies conjointes.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique

APRC@fao.org

Introduction

1. Depuis quelques années, la prise en compte systématique de la biodiversité dans les programmes gagne en importance et suscite un intérêt croissant à l'échelle mondiale. Deux évaluations mondiales capitales de l'état de la biodiversité ont été lancées en 2019: *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*², établi par la FAO, et le *Rapport sur l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques*³, élaboré par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. Ces deux rapports confirmaient que la biodiversité était essentielle à l'alimentation et à l'agriculture, soulevaient des préoccupations liées à la régression alarmante de la biodiversité à l'échelle mondiale, soulignaient combien il était urgent d'améliorer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et insistaient sur l'importance de la collaboration intersectorielle et multidisciplinaire entre les décideurs et les autres parties prenantes à tous les niveaux. Parmi les 17 pays du monde les plus riches en biodiversité, sept se trouvent dans la région, à savoir l'Australie, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Philippines⁴. En outre, l'Asie et le Pacifique comptent de nombreuses espèces endémiques et davantage de foyers de biodiversité (17 sur 36) que n'importe quelle autre région du monde⁵.

2. À la treizième Conférence des Parties (COP) à la CDB, tenue à Mexico en 2016, la CDB a salué le fait que la FAO ait annoncé qu'elle ferait office de plateforme d'intégration de la biodiversité afin de jeter des ponts entre les secteurs, de repérer les synergies, d'harmoniser les objectifs et d'élaborer des approches intersectorielles intégrées qui permettent d'intégrer de façon systématique la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche⁶. Dans la Déclaration de Cancún, les Parties se sont ensuite engagées à prendre en compte systématiquement la biodiversité dans tous les secteurs agricoles⁷.

3. En mai 2018, la FAO a lancé la Plateforme pour la prise en compte systématique de la biodiversité, à l'occasion du premier Dialogue à parties prenantes multiples sur l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles, organisé conjointement à Rome⁸. À l'issue de ce Dialogue, la FAO a été appelée à élaborer, en 2020 au plus tard, une stratégie sur l'intégration systématique de la biodiversité, qui définirait les activités futures en collaboration avec les partenaires et les parties prenantes pertinentes. En 2018, les comités techniques ont salué le travail de la FAO sur

² FAO. 2019. *The State of the World's Biodiversity for Food and Agriculture*, J. Bélanger et D. Pilling (sous la direction de). Évaluations de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO (version française abrégée: *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde en bref*). Rome. 572 pages (<http://www.fao.org/3/CA3129EN/CA3129EN.pdf>).

³ Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. *Summary for policymakers of the IPBES regional assessment report on biodiversity and ecosystem services for Asia and the Pacific*. 2018, p. 13. Disponible à l'adresse: https://www.ipbes.net/system/tdf/spm_asia-pacific_2018_digital.pdf?file=1&type=node&id=28394. Consulté le 30 novembre 2019.

⁴ Centre mondial de surveillance de la conservation du Programme des Nations Unies pour l'environnement. *Megadiverse Countries*. 2014. Disponible à l'adresse: <http://www.biodiversitya-z.org/content/megadiverse-countries>. Consulté le 30 novembre 2019.

⁵ Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, 2018. p. 13.

⁶ Dans le présent document, le terme «agriculture» ou «secteurs agricoles» désigne la production végétale, l'élevage, la foresterie, la pêche et l'aquaculture.

⁷ CBD/COP/DEC/XIII/3, paragraphe 6. La Conférence, à sa quarantième session, s'est aussi «félicitée de ce que l'Organisation ait proposé de faire office de plateforme pour la prise en compte systématique de la biodiversité» et «lui a demandé de faciliter, en collaboration avec ses partenaires – le Secrétariat de la CDB et d'autres organisations du système des Nations Unies –, l'intégration structurée et cohérente des mesures de conservation, d'utilisation durable, de gestion et de régénération de la diversité biologique dans l'ensemble des secteurs de l'agriculture aux niveaux national, régional et international» (C2017/REP).

⁸ Le rapport final est disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/documents/card/fr/c/CA1352ES>.

l'intégration systématique de la biodiversité et se sont dits favorables à l'idée d'inclure la prise en compte systématique de la biodiversité dans leurs secteurs respectifs, au titre de la stratégie de l'Organisation dans ce domaine et de la contribution au cadre mondial de la CDB sur la biodiversité pour l'après-2020. Le Comité des pêches, à sa trente-troisième session, et le Comité des forêts, à sa vingt-quatrième session, ont indiqué la nécessité de plans de travail portant spécifiquement sur l'intégration de la biodiversité dans leur secteur⁹. Le Comité de l'agriculture, à sa vingt-sixième session, a demandé que la FAO élabore une stratégie visant à intégrer la biodiversité dans tous les secteurs agricoles, stratégie qui serait examinée par le Comité du Programme à sa cent vingt-cinquième session et le Conseil à sa cent soixante et unième session et présentée à la quarante et unième session de la Conférence de la FAO, en juin 2019¹⁰.

4. La Conférence de la FAO, à sa quarante et unième session, a chargé le Conseil d'examiner et d'adopter la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture avant 2020, à l'issue d'un processus de consultation inclusif. Le Conseil de la FAO, à sa cent soixante-troisième session (décembre 2019), a adopté la Stratégie.

5. Au cours de 2018 et de 2019, la FAO a organisé des réunions consultatives régionales sur l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles. La Réunion consultative régionale sur l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles de la région Asie et Pacifique s'est tenue à Bangkok (Thaïlande) du 17 au 19 juillet 2019.

6. La Réunion consultative régionale sur l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles de la région Asie et Pacifique a été organisée conjointement par la FAO et le Secrétariat de la CDB, en collaboration avec le Bureau du développement économique fondé sur la biodiversité du Bureau des politiques et de la planification relatifs aux ressources naturelles et à l'environnement de Thaïlande. Le Département du climat, de la biodiversité, des terres et des eaux et le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, au titre des préparatifs de la réunion qu'ils ont effectués conjointement, ont dressé un inventaire afin de mieux cerner les efforts déjà déployés à l'appui de l'intégration de la biodiversité dans les différents secteurs agricoles et de recenser les lacunes, les enseignements tirés et les nouveaux enjeux en rapport avec l'environnement propice, les pratiques, les outils d'appui et les mesures d'incitation.

7. Le principal objectif de la réunion était de faire mieux comprendre aux participants combien il était important d'intégrer la biodiversité dans les différents secteurs agricoles de la région. Il s'agissait notamment d'amener un large éventail de parties prenantes des secteurs de l'agriculture et de l'environnement à échanger des données d'expérience et des enseignements tirés aux niveaux local, national et régional (y compris les lacunes et les difficultés) en matière d'intégration de la biodiversité. Par ailleurs, la réunion a été l'occasion de déterminer le rôle et la contribution des parties prenantes et de définir des domaines concrets pour des interventions conjointes aux niveaux régional et national.

8. La réunion consultative régionale a rassemblé 150 participants venus de 30 pays de la région et représentant les secteurs de l'agriculture et de l'environnement, des organisations d'intégration régionale, des organisations d'agriculteurs, le secteur privé, des institutions politiques, des instituts de recherche et différentes entités des Nations Unies.

9. La réunion de trois jours a débuté par une réunion de haut niveau à laquelle ont participé des ministres du Bhoutan, du Cambodge, du Myanmar et de la République islamique d'Iran. La présence d'un modérateur a encouragé le dialogue au sein d'un large éventail de parties prenantes et de participants. Ont eu lieu dans ce cadre sept séances plénières, y compris des présentations liminaires d'ordre technique et des débats ouverts, quatre séances parallèles de groupes de travail thématiques transversaux (cultures, élevage, forêts, pêches et aquaculture) présidés par des participants issus de ministères de l'agriculture et de l'environnement et des présentations des ressources à l'ouverture des séances plénières. Par ailleurs, deux séances plénières ont été organisées sur les thèmes suivants:

⁹ C 2019/23, paragraphe 102; C 2019/24, paragraphe 14, alinéa d) iv). La Conférence de la FAO a aussi demandé au Comité de l'agriculture, au Comité des pêches et au Comité des forêts d'aborder la biodiversité en tant que question transversale à leurs réunions de 2018.

¹⁰ C 2019/21, paragraphe 47.

1) Conservation et intégration systématique de la biodiversité dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture et 2) Prise en compte systématique de la biodiversité au moyen des Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM): expériences en Asie.

10. Les résultats initiaux de l'inventaire des bonnes pratiques et des exemples qui contribuent à la prise en compte systématique de la biodiversité dans les secteurs agricoles de la région Asie et Pacifique recensaient 42 contributions émanant de 19 pays, qui ont été présentées en tant que documents d'information au début des débats des groupes de travail.

Débats

11. Plusieurs éléments saillants sont ressortis des débats:

L'importance de la biodiversité dans un contexte agricole

- a. La biodiversité et les services écosystémiques sont essentiels à l'alimentation et l'agriculture. La biodiversité est cruciale pour préserver la sécurité alimentaire, favoriser des régimes alimentaires sains et nutritifs, améliorer les moyens d'existence ruraux et renforcer la résilience des personnes et des communautés. Les secteurs agricoles ont tout intérêt à conserver la biodiversité car ils en dépendent directement pour ce qui est de la production actuelle et future.
- b. La biodiversité permet l'existence des services écosystémiques, l'utilisation durable des ressources naturelles et la durabilité de la production alimentaire et agricole.
- c. Elle peut apporter une valeur ajoutée à la production alimentaire et agricole en contribuant à diversifier les moyens d'existence, accroître les revenus, préserver la sécurité alimentaire et la nutrition, et réduire la pauvreté.
- d. Il apparaît de plus en plus clairement que la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture régresse. *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, publié par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO en février 2019, indique que des éléments inquiétants et de plus en plus nombreux font ressortir une disparition progressive de la biodiversité sur laquelle s'appuie nos systèmes alimentaires, qui met en danger l'avenir de notre alimentation, de nos moyens d'existence, de notre santé et de notre environnement.

Réalisations

- a. Les Stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (SPANB) sont les instruments clés qui permettent de traduire la Convention et les décisions de la COP sous la forme de mesures nationales. Les SPANB et les rapports nationaux montrent que les pays déploient davantage d'efforts.
- b. Le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique et les bureaux de pays prêtent un appui à toutes les conventions internationales relatives à la biodiversité et travaillent en étroite collaboration avec la CDB et d'autres entités des Nations Unis afin d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD), y compris les indicateurs concernant la biodiversité.

Intégration: objectif et mise en œuvre

- a. Il est impératif d'intégrer les considérations liées à la biodiversité dans les politiques et les pratiques afin de garantir la durabilité de la production alimentaire et agricole tout au long des chaînes de valeur. Actuellement, l'environnement n'est pas suffisamment propice à l'utilisation durable ni à la conservation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, il convient de l'améliorer. Il demeure nécessaire de déterminer dans quelle mesure les SPANB couvrent les secteurs agricoles et les plans agricoles et ruraux

nationaux intègrent des considérations liées à la biodiversité. En outre, il est essentiel d'instaurer des mesures d'incitation à la prise en compte systématique de la biodiversité de long des chaînes de valeur de la production alimentaire et agricole pour mettre au point des modèles de viabilité économique et transposer l'intégration de la biodiversité à plus grande échelle.

- b. Les efforts des parties prenantes devront s'opérer à plusieurs niveaux et revêtir un caractère intersectoriel, en s'appuyant sur la collaboration et la participation des secteurs public et privé ainsi que des populations autochtones et d'autres utilisateurs traditionnels de la biodiversité terrestre ou marine.
- c. Il est indispensable de faire œuvre de sensibilisation afin d'obtenir la participation des parties prenantes à différents niveaux, qui est nécessaire au processus d'intégration.
- d. La prise en compte systématique requiert un appui technique. La FAO est bien placée pour assumer la responsabilité d'améliorer, de faciliter et d'accélérer la sensibilisation et le renforcement des capacités dans le domaine de la production alimentaire et agricole durable. L'Organisation et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) dirigeront, avec d'autres entités, la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes. Plus particulièrement, la FAO continuera de jouer le rôle de chef de file en matière d'utilisation durable et de restauration des écosystèmes agricoles, y compris aux niveaux génétique, spécifique et écosystémique.
- e. Il existe un certain nombre d'approches et d'outils communs en rapport avec la production durable qu'il est possible d'utiliser pour résoudre les problèmes de biodiversité. Citons notamment l'approche écosystémique, l'approche à l'échelle du paysage, la rémunération des services écosystémiques, les indications géographiques, les normes de l'agriculture biologique et la certification.

12. Les participants ont recommandé de:

- a. Continuer à étudier les synergies entre les ODD, les conventions de Rio (CDB, Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification) et les initiatives, programmes et projets visant à traiter les différents thèmes comme un tout. Par exemple, intégrer la biodiversité dans les processus en cours (investissements responsables, consommation durable, régimes alimentaires sains, etc.) en ajoutant des indicateurs de la biodiversité.
- b. La prise en compte systématique de la biodiversité doit se fonder sur des éléments factuels et des connaissances et il convient de collecter et de produire des informations supplémentaires. Il pourrait s'agir, par exemple, de mener des travaux en vue de déterminer et d'analyser la rentabilité des pratiques alimentaires et agricoles respectueuses de la biodiversité, d'étudier la possibilité que l'utilisation durable de la biodiversité contribue à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, et de créer une base de données et un système de suivi permettant de confirmer l'efficacité et l'efficacité de ces pratiques.
- c. Il est nécessaire d'élaborer, d'expérimenter et de transposer à plus grande échelle un cadre propice (législation, politiques, bonne gouvernance et mécanismes de coordination intersectorielle) ainsi que des mesures d'incitation économique (modèles économiques durables ou rémunération des services écosystémiques, par exemple).
- d. Décloisonner les secteurs au moyen de diverses mesures (mécanismes de collaboration et coordination entre ministères, par exemple) par l'intermédiaire de l'approche écosystémique, de l'approche à l'échelle du paysage et d'approches communautaires.

- e. Améliorer la participation et les capacités des parties prenantes (y compris du gouvernement) par la sensibilisation, le renforcement des capacités et des approches participatives.
 - f. Diversifier les approches et les outils qui peuvent être utilisés à divers stades de développement et dans différents contextes de production sectoriels.
13. Recommandations sur la suite à donner:
- a. Appuyer et faciliter les dialogues et les ateliers régionaux et nationaux qui visent à accroître l'intégration de la biodiversité dans les politiques, la planification et les investissements agricoles et développer la collaboration intersectorielle aux fins de l'élaboration de stratégies conjointes qui contribuent à l'actualisation des SPANB. Il convient, pour ce faire, de mettre en place des mécanismes de coordination intersectoriels à tous les niveaux, qui lanceront la cartographie et l'harmonisation des plans visant la prise en compte systématique de la biodiversité, de consulter les parties prenantes, ainsi que de transposer les initiatives et d'intégrer la biodiversité aux niveaux régional et national.
 - b. Élaborer des plans régionaux en collaboration avec des partenaires régionaux et sous-régionaux intéressés par la biodiversité dans les secteurs agricoles, en vue d'améliorer la visibilité et de renforcer l'engagement à l'égard de priorités communes. Cela entraînera la formulation de plans de travail et d'activités conjoints (y compris la mobilisation de ressources) et l'officialisation de partenariats au moyen de protocoles d'accord avec des partenaires potentiels, notamment la Banque asiatique de développement (BAsD), le Centre pour la biodiversité de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), la sous-région du Grand Mékong et la Stratégie de coopération économique Irrawady-Chao Phraya-Mékong, entre autres. Le plan de mise en œuvre doit être fondé sur des éléments factuels et des connaissances, de sorte qu'un examen des initiatives, programmes et approches en cours puisse servir de point de départ. Il doit inclure les questions relatives à la parité hommes-femmes, aux jeunes et aux peuples autochtones, s'il y a lieu.
 - c. Constituer un réseau technique sur la biodiversité afin de rassembler les spécialistes de la biodiversité et les professionnels intéressés de la région grâce à l'apprentissage en ligne. Cela permettra de recueillir des informations sur les pratiques de gestion agricole respectueuses de la biodiversité et les politiques, outils et données connexes qui permettent l'intégration de l'utilisation durable, la conservation et la protection de la biodiversité dans les systèmes alimentaires.

Conclusion

14. Le principal résultat de la Réunion consultative régionale sur l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles de la région Asie et Pacifique a été la sensibilisation et le renforcement des capacités de multiples parties prenantes. Cette manifestation a également contribué aux travaux de la FAO sur l'intégration de la biodiversité en appuyant et en promouvant la Stratégie y afférente, aux niveaux régional et mondial. Enfin, elle a permis d'atteindre un consensus quant à l'importance de la prise en compte systématique de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles et les recommandations formulées ont fourni des indications stratégiques et techniques sur la suite à donner.